

ZÁPADOČESKÁ UNIVERZITA V PLZNI

FAKULTA FILOZOFICKÁ

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

**Interpréter en entreprise (élaboration d'un
glossaire)**

Anna Macáková

Plzeň 2022

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická
Katedra románských jazyků
Studijní program Cizí jazyky pro komerční praxi
– francouzština

Bakalářská práce
Interpréter en entreprise (élaboration d'un
glossaire)
Anna Macáková

Vedoucí práce : PhDr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2022

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně a všechny použité prameny jsem uvedla v seznamu použitých zdrojů.

Plzeň, duben 2022

Remerciements:

Je voudrais remercier Madame PhDr. Helena Horová, Ph.D., pour son temps qu'elle m'a consacré, les conseils utiles, l'approche complaisante et surtout pour sa patience.

Table des matières

1	Introduction	1
2	Partie théorique	2
2.1	Qu'est-ce que l'interprétation	2
2.2	Histoire de l'interprétation	2
2.2.1	Débuts de l'interprétation	2
2.2.2	Moyen Âge	4
2.2.3	Création d'une interprétation professionnelle	4
2.2.4	Avènement de l'interprétation simultanée	5
2.2.5	Avenir de l'interprétation	6
2.3	Différence entre traduction et interprétation	6
2.4	Compétences de l'interprète	7
2.5	Modes d'interprétation	8
2.5.1	Interprétation consécutive	8
2.5.2	Interprétation simultanée	9
2.5.2.1	Chuchotage	10
2.5.2.2	Traduction à vue	10
2.5.2.3	Interprétation en relais	11
2.5.2.4	Interprétation en cabine	11
2.6	Autres modes d'interprétation	12
2.6.1	Interprétation judiciaire	12
2.6.2	Interprétation en langue des signes	13
2.6.3	Interprétation communautaire	13
2.6.4	Interprétation à distance	14
2.6.5	Interprétation dans les langues de l'Union européenne	14
3	Partie pratique	16
3.1	Glossaire des mots spéciaux pour l'industrie textile	16
3.2	Glossaire des mots généraux dans l'entreprise	27
3.3	Dictionnaires en ligne	33
4	Conclusion	34
5	Bibliographie	36
5.1	Monographies	36
5.2	Sources électroniques	36
6	Résumé	38

6.1	En tchéque.....	38
6.2	En français	38
7	Annexes.....	40
7.1	Vidéos de site web Youtube	40
7.2	Pages d'accueil d'entreprise.....	40

1 Introduction

La mondialisation et l'intensification constante des contacts dans la vie politique, sociale et professionnelle exigent actuellement une médiation croissante de la communication linguistique. Par conséquent, la demande de traduction et d'interprétation, qui est effectuée de manière de haute qualité, est en augmentation. À mesure que l'intérêt pour les meilleurs interprètes de conférence augmente, la demande de cadres inférieurs et intermédiaires capables d'interpréter augmente également.¹

Ce mémoire de licence traitera du thème de l'interprétation, un outil nécessaire pour le monde d'aujourd'hui. Tout d'abord dans la partie théorique, nous décrirons ce qu'est l'interprétation, nous présenterons l'histoire de l'interprétation, nous mentionnerons les différences entre la traduction et l'interprétation. Ensuite, nous indiquerons quelles compétences le bon interprète devrait avoir. Nous diviserons l'interprétation par mode, nous traiterons des modes d'interprétation de base, qui sont simultanés et consécutifs. Après nous écrivons d'autres modes, tels que : chuchotage, interprétation judiciaire, interprétation pour les non voyants, interprétation à distance, interprétation dans les langues de l'Union européenne.

Dans la partie pratique, nous nous concentrerons sur la création d'un glossaire. Nous nous spécialisons dans des mots spécifiques qui sont utilisés dans l'industrie textile. Les individus et les entreprises qui se meuvent et travaillent dans l'industrie textile se rencontrent souvent, lors de défilés de mode, de foires commerciales ou dans le but d'établir une coopération, ils viennent de différentes parties du monde. L'interprétation est donc nécessaire pour assurer la communication entre ces personnes.

Nous sélectionnerons les mots du glossaire à partir de vidéos ou d'articles d'entreprises textiles. Le glossaire peut être utile pour les étudiants, pour les futurs interprètes ou pour les interprètes contemporains qui souhaitent se spécialiser directement dans une industrie donnée.

¹ HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 5.

2 Partie théorique

2.1 Qu'est-ce que l'interprétation

De toute évidence, l'interprétation des études en tant que domaine de recherche est envisagée comme un sous-domaine de la discipline plus large des études de traduction, qui est maintenant raisonnablement bien établie, même si elle est encore sujette à des développements dynamiques.²

L'interprétation est un type d'activité de traduction, qui se caractérise par sa production sous forme orale. Son moyen est de transférer un message d'un code de langue à un autre, et son but ultime est de répondre à l'intention de communication du locuteur. Le texte par défaut est accepté par l'interpréteur dans la langue dit initial. Il s'agit de la langue dans laquelle le message à transférer est présente. L'interprète décode ce message, ce qui débouche sur son contenu, qu'il doit traiter mentalement. Le contenu résultant est ensuite encodé dans la langue cible, dans laquelle le message est reproduit au destinataire.³

2.2 Histoire de l'interprétation

2.2.1 Débuts de l'interprétation

L'interprétation est la plus ancienne forme de communication linguistique médiatisée et a ses origines dans un passé lointain. Dès le début de l'existence humaine, les membres de différents groupes ethniques et linguistiques ont ressenti le besoin de communiquer entre eux. La parole était initialement le seul moyen de leur communication, l'écriture n'a été inventée que beaucoup plus tard.⁴

La première mention plus complète des interprètes vient d'Égypte d'environ 3 000 avant Jésus-Christ. À la cour des pharaons égyptiens, les interprètes étaient tenus en haute estime. Leur tâche était d'accompagner des caravanes de marchands lors de voyages à l'étranger, et

² MILLÁN, Carmen, BARTRINA, FRANCESCA. *The Routledge Handbook of Translation Studies*. Abingdon: Routledge, 2013. p. 60.

³ HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 7.

⁴ ČEŇKOVÁ, Ivana a kol. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 8

leur grand nombre dans la capitale Memphis témoigne du fait qu'ils ont également été utilisés dans les négociations diplomatiques.⁵

Après que les Arabes aient gouverné l'Égypte (en 640), l'arabe a rapidement prévalu ici. Grâce à lui, les interprètes ont aidé les dirigeants à répandre une nouvelle religion (l'islam) et avec elle le pouvoir économique et politique. A cette époque, on trouve la première mention d'une certaine généralisation des problèmes qui se posent dans l'interprétation, notamment dans la littérature des rabbins juifs. Il s'agissait de remarques théoriques sur les problèmes linguistiques de l'interprétation et sur les compétences et la préparation des interprètes. Par exemple, l'âge de l'interprète, son éducation, son attitude envers l'orateur ont été discutés. De ces discussions, on peut voir que même alors, le concept d'activité d'interprétation ne se limitait pas à un aspect purement linguistique ou bilingue, mais que d'autres conditions préalables non linguistiques nécessaires au travail d'un interprète ont également été prises en compte. La relation entre le texte traduit et le texte original a également été discutée. Il s'agissait de problèmes d'interprétation littérale ou libre, de la possibilité de raccourcir ou de compléter, en particulier lors de l'interprétation de textes religieux.⁶

Dans la Grèce antique (2 000 – 200 av. J.-C.), il existe une catégorie d'interprètes, nécessaire car de nombreuses nations conquises doivent apprendre le grec, mais les interprètes eux-mêmes ne jouissent pas autant de respect qu'en Égypte : les Grecs ont une opinion trop élevée de leur culture et de leur langue, et donc les détenteurs de la connaissance des langues étrangères sont principalement des étrangers, que les Grecs ont capturés dans les combats.⁷

Qualitativement différente dans ce contexte était la situation dans la Rome antique (753 av. J.-C. – 476 apr. J. -C.). L'importance de l'interprétation est pleinement reconnue ici, à la fois pour servir de médiateur au contact avec les Grecs les plus avancés culturellement et, surtout, au contact de nombreux peuples conquis (Égyptiens, Celtes, Allemands, Daces, etc.). Les interprètes sont respectés, on leur confie non seulement leur propre interprétation, mais aussi des missions diplomatiques.⁸

⁵ MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 85.

⁶ ČEŇKOVÁ, Ivana a kol. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 9.

⁷ SLUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 1984. p. 67

⁸ *Ibid.* p. 68.

2.2.2 Moyen Âge

Après la chute de l'Empire romain d'Orient (1453), le travail des interprètes s'étendit à la région de la Turquie. Les Turcs préfèrent clairement la communication orale dans les sphères commerciale et diplomatique. Les cours français et autrichiens étaient intéressés à établir des contacts avec la Turquie. Paris et Vienne ont créé un système *d'enfants de langue*. Il s'agissait de groupes de jeunes garçons qui ont été envoyés au Moyen-Orient pour apprendre la langue et se familiariser avec la culture de la région, afin qu'ils puissent ensuite servir d'interprètes. En Europe centrale, jusqu'au milieu du 17^{ème} siècle, le latin avait une position presque privilégiée en tant que moyen de communication officiel (diplomatique). Après la conclusion de la paix de Westphalie (1648), le français a repris ce rôle pendant plusieurs siècles, dont son règne ne se termine qu'au début du 20^{ème} siècle.⁹

Pratiquement jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, il est impensable qu'un diplomate d'un pays quelconque ne puisse parler au moins Français en plus de sa langue maternelle. Cependant, cette situation d'interprétation n'est caractéristique que de l'Europe. Au contraire, la découverte de l'Amérique implique un besoin urgent de moyens linguistiques pour établir des contacts entre deux cultures complètement différentes. Les interprètes aident les Espagnols et les Portugais à dominer le Nouveau Monde. Le 19^{ème} siècle a apporté avec lui l'importance croissante des langues nationales, ainsi que des efforts d'internationalisation et les premières conférences internationales. L'anglais émerge comme langue de négociation, et une Amérique du Nord en pleine croissance commence à s'affirmer dans les relations internationales. Outre le commerce traditionnel, l'armée et la diplomatie, la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technologie se développe. De nouvelles organisations internationales émergent et l'interprétation comme sa propre profession spécifique est florissante sans précédent.¹⁰

2.2.3 Création d'une interprétation professionnelle

Après la Première Guerre mondiale, les premiers interprètes professionnels sont apparus. Lors de la Conférence de paix de Saint-Germain de 1919, l'une des deux principales formes d'interprétation a été utilisée, à savoir l'interprétation consécutive. Selon l'éthique de l'époque, l'interprète n'avait pas le droit d'interrompre l'orateur. Il pouvait donner des

⁹ MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 92

¹⁰ ČEŇKOVÁ, Ivana a kol. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 10.

conférences pendant deux heures et l'interprète ne pouvait commencer son transfert qu'après la fin de sa performance. Les premiers interprètes professionnels ont été recrutés principalement dans les rangs des professeurs d'université, des diplomates, des journalistes et des avocats.¹¹

2.2.4 Avènement de l'interprétation simultanée

La méthode d'interprétation la plus moderne, c'est-à-dire l'interprétation simultanée, n'a été rendue possible que par le développement de la technologie à faible courant. L'idée d'interprétation simultanée est attribuée à Edward A. Filen, qui a fait équipe avec l'inventeur-ingénieur électricien Gordon Finley, auteur du brevet Interprétation simultanée de 1926. L'appareil expérimental a été utilisé pour la première fois à la conférence internationale de l'Organisation internationale du Travail, à Genève en 1927.¹²

Le véritable avènement de l'interprétation simultanée sur la scène internationale remonte donc à l'après Seconde Guerre mondiale. La première grande action internationale dans ce sens a été le Tribunal militaire international de Nuremberg et les procès de Tokyo. Lors du procès de Nuremberg, qui s'est réuni du 20 novembre 1945 au 1 octobre 1946 et a jugé 21 criminels de guerre allemands, l'interprétation simultanée a été utilisée principalement pour gagner du temps. Les procès de Nuremberg ont contribué à la popularisation considérable de ce type d'interprétation. L'interprétation servait non seulement à la communication entre le tribunal et les accusés, mais aussi à la communication entre les juges eux-mêmes, ainsi qu'à la presse et au public. L'interprétation consécutive était suffisante pour les audiences préparatoires et des techniques simultanées étaient utilisées dans la salle d'audience. L'équipement quelque peu obsolète pour l'interprétation simultanée était très défectueux. Il y avait beaucoup de câbles sur le sol dans le hall, et quand quelqu'un les a frappés, la connexion a été brisée. Il y avait un canal pour la langue originale et quatre canaux pour l'interprétation dans les langues de travail (allemand, anglais, français et russe). Les interprètes ont eu la possibilité d'utiliser les lumières des microphones pour signaler aux locuteurs de parler plus lentement (lumière jaune) ou de répéter quelque chose (lumière rouge). Bien que l'interprétation simultanée au procès de Nuremberg ait été une expérience

¹¹ ČEŇKOVÁ, Ivana a kol. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p.10.

¹² SLUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 1984. p. 69.

et qu les interprètes n'aient pas reçu de formation, l'ensemble de l'événement a été un énorme succès pour les interprètes simultanés.¹³

2.2.5 Avenir de l'interprétation

Nous pouvons affirmer à juste titre que même au 3^{ème} millénaire, il y aura un besoin croissant d'interprètes professionnels de haute qualité, et pas seulement en Europe, où de nouveaux processus d'intégration ont lieu et où, grâce à l'élargissement de l'Union européenne, le nombre de langues officielles dans lesquelles il sera nécessaire d'interpréter des sessions individuelles augmentera également. Notre planète entière, avec tous ses flots migratoires, sa diversité culturelle et en même temps l'information, la communication et l'interconnexion technologique, a besoin de communiquer et de se comprendre, ce qui sera aidé par des interprètes professionnels bien instruits et formés.¹⁴

2.3 Différence entre traduction et interprétation

La traduction se caractérise par une forme fixe du texte initial réalisée par une distribution plate de signes de langage matériels. Grâce au modèle graphique, le traducteur a le texte à sa disposition, peut y revenir à plusieurs reprises, utilise diverses aides professionnelles pendant son travail et travaille sans risque particulier d'erreur. Le produit résultant dans la langue cible a également une forme fixe et stable. Contrairement à la traduction, dans le cas de l'interprétation, le texte n'est pas fixe, entendu une seule fois, c'est-à-dire un texte de nature irréversible.¹⁵

L'interprétation implique de s'exprimer à l'oral et d'expliquer la signification de quelque chose. En revanche, la traduction consiste à transposer le sens par écrit. La principale différence entre la traduction et l'interprétation est le délai. L'interprétation se fait de manière immédiate. Ce travail peut se faire en personne, par téléphone ou en visioconférence. En revanche, la traduction peut être effectuée bien après la création du texte source. Les traducteurs disposent donc de beaucoup de temps pour exploiter les ressources technologiques et les documents de référence afin de produire des traductions précises et d'excellente qualité.

¹³ ČEŇKOVÁ, Ivana a kol. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p.12.

¹⁴ *Ibid.* p. 14.

¹⁵ SLUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 1984. p. 59

L'interprétation exige un niveau de précision quelque peu moins élevé par rapport à la traduction. Bien que les interprètes visent la perfection, cet objectif est difficilement réalisable en direct. Par exemple, certaines parties du discours peuvent être laissées de côté dans la langue cible. Les traducteur, quant à eux, ont le temps de relire et de corriger leur textes écrits afin d'assurer une précision optimale.

Les interprètes doivent maîtriser à la fois la langue source et la langue cible. En effet, ils doivent traduire instantanément dans le deux sens sans avoir de document de référence à disposition. En règle générale, les traducteur professionnels ne travaillent que dans une seule langue : leur propre langue maternelle.

En plus de cela, les interprètes doivent identifier le ton, les modulation, la qualité de la voix et tous les autres éléments propres à l'expression orale, puis véhiculer ces indication au public.¹⁶

2.4 Compétences de l'interprète

Chaque interprète doit remplir un certain nombre de compétences. Il s'agit notamment d'une connaissance profonde et parfaite des langues entre lesquelles la communication médiatisée a lieu. D'autres compétences incluent la capacité de se concentrer autant que possible, le raisonnement logique, l'attention divisée, la mémoire à court et à long terme, l'oubli conscient, etc. En plus de la compétence linguistique, cela est également complété par la compétence professionnelle. L'interprète doit être familier avec le sujet donné et doit avoir la connaissance nécessaire du système terminologique dans les deux langues.¹⁷

L'audition de l'interprète doit être extrêmement sensible, avoir une haute résolution car le discours d'un locuteur qui prononce mal est souvent interprété. Le plus souvent, dans ce cas, c'est l'expéditeur de l'information, dont la langue n'est pas sa langue maternelle (un cas fréquent dans la pratique des réunions internationales telles que les conférences scientifiques, les symposiums, etc.). Le rythme inadéquat des orateurs habituels peu expérimentés ou inexpérimentés impose également des exigences accrues sur la qualité de

¹⁶ LIONBRIDGE, *5 différences clés entre interprétation et traduction* [En ligne]. Disponible à <https://www.lionbridge.com/fr/blog/translation-localization/5-major-differences-interpretation-translation/> [Consulté le 18. 3. 2022]

¹⁷ LEPILOVÁ, Květuše (ed.) a kol. *K cizojazyčné řečové komunikaci ve sféře podnikání*. Ostrava: Ostravská univerzita Ostrava Filozofická fakulta 2004. p. 97

l'audition de l'interprète. Une autre condition préalable pour un interprète est un bon vocal fond qui répond aux exigences de sonorité, de compréhensibilité et de clarté.¹⁸

2.5 Modes d'interprétation

La littérature théorique mentionne deux disciplines fondamentales d'interprétation :

- interprétation consécutive : l'interprète convertit le discours dans la langue cible après que le locuteur ait terminé tout le discours ou partie du discours
- interprétation simultanée : l'interprète convertit la parole en langue cible en parallèle avec le locuteur¹⁹

2.5.1 Interprétation consécutive

L'interprétation consécutive est la forme de transmission la plus ancienne. Elle se déroule en contact direct avec l'orateur et le destinataire. C'est pourquoi l'interprétation en face à face est souvent discutée. L'interprétation consécutive a lieu de telle sorte que l'orateur récite le texte initial en parties (séquences) et laisse ensuite la place à l'interprète pour le traduire dans la langue cible. La durée des séquences varie de 3 à 5 minutes.²⁰

Pour être un bon interprète consécutif, vous devez être capable d'écouter très activement, d'analyser ce que dit l'orateur, de prendre des notes qui aident à mémoriser le discours à restituer, puis de le prononcer dans votre langue active, comme si vous étiez vous-même l'orateur.²¹

Pour des réunions en petits groupes, l'interprétation consécutive peut s'avérer plus adaptée, lorsque seulement deux, maximum trois langues sont utilisées.²²

¹⁸ SLUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 1984. p. 15.

¹⁹ LEPILOVÁ, Květuše (ed.) a kol. *K cizojazyčné řečové komunikaci ve sféře podnikání*. Ostrava: Ostravská univerzita Ostrava Filozofická fakulta 2004. p. 96

²⁰ MŮGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 167

²¹ EUROPEAN COMMISSION. Consecutive interpreting [En ligne] Disponible à https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/consecutive-interpreting_en [Consulté le 1. 3. 2022]

²² AIIC. *Les modes d'interprétation*. [En ligne] Disponible à <https://aiic.fr/les-modes-dinterpretation/> [Consulté le 1. 3. 2022]

Elle est souvent utilisée dans les réunions d'affaires, les séminaires, les conférences, l'interprétation dans les usines de production, etc.²³

L'interprétation consécutive peut être divisée selon différents critères. Selon la méthode de réalisation, nous le divisons en :

Interprétation consécutive continue – dans ce type, le discours de l'orateur n'est pas interrompu et n'est interprété qu'après l'audition de l'intégralité du texte (le délai est considéré comme étant de 15 minutes).

Interprétation consécutive sans écriture – ce type est basé sur l'interruption de la parole du locuteur après avoir entendu des segments de texte fermés sensoriels dans une mesure qui ne dépasse pas la capacité de mémoire interne de l'interprète.

Interprétation consécutive avec écriture – des passages plus longs ou le texte entier sont interprétés. Si l'étendue des informations contenues dans le texte dépasse la capacité de mémoire de l'interprète, une partie de l'information est fixée dans la mémoire externe - l'écriture.

Interprétation consécutive référentielle – est réalisée sous la forme d'un transfert de synthèse, où l'interprète ne transmet au destinataire que la base de texte dite, c'est-à-dire le contenu d'information le plus important.

Transcodage (interprétation phrase par phrase) – un type d'interprétation consécutive dans lequel le contenu de l'information est converti aussi fidèlement que possible au texte initial.

24

Le plus grand inconvénient de cette transmission est que l'implémentation nécessite presque le même temps que le locuteur doit présenter le texte initial.²⁵

2.5.2 Interprétation simultanée

La méthode d'interprétation simultanée consiste dans le fait que l'interprétation a lieu de manière synchrone avec la parole de l'orateur. Il est principalement basé sur la capacité d'une personne à écouter et à parler en même temps, à condition que le sujet des deux discours ait

²³ CORRECT, *Druhy tlumočení*. [En ligne] Disponible à <https://www.jc-correct.com/druhy-tlumoceni> [Consulté le 2. 3. 2022]

²⁴ MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 171.

²⁵ Ibid. p. 167.

le même contenu, et qui soit complétée par la capacité de traduire entre les langues. L'intervalle de temps du texte traduit de l'original n'est alors que de quelques secondes. C'est la raison de sa difficulté, car l'interprète doit faire face non seulement à l'écoute simultanée, à la traduction et à la parole, mais aussi à l'incertitude du contenu sensoriel et de la construction linguistique du texte traduit, car il n'a pas la possibilité d'entendre une déclaration complète avant la traduction, qu'il doit compenser par la technique dite de l'anticipation.²⁶

2.5.2.1 Chuchotage

Chuchotage – également appelé interprétation chuchotée ou interprétation intra-auriculaire argotique. Il est utilisé dans les cas où l'équipement technique n'est pas disponible ou où son utilisation est coûteuse parce que le cercle des bénéficiaires est très restreint. Le chuchotage est considéré comme la plus ancienne forme d'interprétation simultanée – il a été utilisé sporadiquement depuis le 18^{ème} siècle. C'est une technique dans laquelle l'interprète s'assoit à côté du destinataire (ou lors des réceptions juste derrière lui) et interprète directement à son oreille dans un murmure. Ce type d'interprétation comporte tous les pièges de l'interprétation simultanée et l'interprète met également beaucoup de pression sur les cordes vocales.²⁷

2.5.2.2 Traduction à vue

Ce type de traduction est appelé traduction simultanée, car il s'agit en fait d'un type de transition entre les deux activités de traduction – la traduction et l'interprétation. Lors de la lecture d'un texte, l'interprète a un modèle visuel (texte dans la langue par défaut) devant lui. Contrairement à la combinaison de deux activités de parole qui sont à la base de l'interprétation (compréhension orale et expression orale), il combine l'activité de parole réceptive pour la traduction (lecture) avec une activité vocale productive spécifique à l'interprétation (parler). Une autre spécificité de ce type d'interprétation est l'absence de l'orateur. Si l'interprète reçoit le texte peu de temps avant l'interprétation proprement dite, il

²⁶ HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 9.

²⁷ MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 192

doit s'y orienter très rapidement et se concentrer principalement sur le porteur du sens (verbes).²⁸

2.5.2.3 Interprétation en relais

Une forme spécifique d'interprétation simultanée est le transfert à travers une langue, qui est appelée pilotage ou relais (ce terme est actuellement plus progressif). C'est une façon de travail qui permet de remplacer la combinaison linguistique multilingue en demandant à l'un des interprètes de prendre en charge la sortie de l'une des cabines et de l'interpréter dans sa propre langue de travail comme s'il s'agissait d'un original. Le travail de la cabine est plus exigeant et responsable que l'interprétation conventionnelle, car sa sortie est également l'entrée d'une autre cabine et il y a un risque que les erreurs soient transmises ou même augmentées. Il est nécessaire d'être aussi simulé que possible avec le locuteur, car le relais augmente l'intervalle de temps par rapport à l'original, il doit être clairement prononcé, formulé, respecter l'exactitude syntaxique et stylistique, éviter les idiomes et expliquer les réalités que les interprètes dans d'autres langues peuvent ne pas connaître.²⁹

2.5.2.4 Interprétation en cabine

Dans le cas de l'interprétation simultanée, l'aspect de l'équipement technique utilisé est essentiel. Un type fréquent est l'interprétation en cabine, dans laquelle les interprètes travaillent dans des cabines spéciales séparées de la salle de réunion et communiquent avec l'orateur et les auditeurs via un système de conférence avec des écouteurs et des microphones.³⁰

L'interprétation simultanée en cabine se caractérise par l'isolement de l'interprète de l'orateur et du public. En plus des avantages (réduction maximale des distractions), ce moment apporte cependant un certain nombre de difficultés : l'interprète est, par exemple, entièrement dépendant de la qualité de la présentation de l'orateur, de son rythme, etc. Un autre inconvénient de l'isolement dans la cabine est l'anonymat envers le public (et souvent aussi envers l'orateur) – une bonne performance semble être une évidence. Cela a également

²⁸ MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013, p. 192

²⁹ HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 10.

³⁰ Ibid. p. 10

un effet négatif sur l'interprète et l'environnement de la cabine, en particulier si la cabine n'est pas conforme aux normes applicables.³¹

Il y a généralement deux (parfois trois) interprètes assis dans la cabine, qui se relaient après certains intervalles de temps. Dans une certaine mesure, ils peuvent s'entraider (par exemple, écrire des chiffres, des termes complexes). Ils peuvent communiquer qu'en écrivant des 'feuilles de triche' sur papier. Ils ne peuvent pas chuchoter, même les destinataires l'entendraient.³²

Les cabines stables sont insonorisées, leur taille est ajustée selon les normes internationales et nationales (elles mesurent environ 2,5 mètres de haut, environ 2,3 mètres de large). Ils doivent être bien ventilés et le panneau de commande ne doit pas être trop compliqué.³³

2.6 Autres modes d'interprétation

2.6.1 Interprétation judiciaire

Un type particulier avec des situations, des circonstances et des types de textes caractéristiques est l'interprétation judiciaire, qui a généralement lieu devant la police, le ministère public, les tribunaux ou d'autres autorités exécutives de l'État (l'exigence de la présence d'un interprète judiciaire à l'audience est fixée par la loi).³⁴

Les interprètes judiciaires sont des figures fondamentales dans les interactions de la salle d'audience. Conformément aux codes de déontologie, les interprètes judiciaires doivent transmettre les informations avec compétence, rester impartiaux et faire preuve de professionnalisme. Le respect par l'interprète des normes susmentionnées garantit la qualité des services rendus dans la salle d'audience. Les recherches menées dans le domaine de l'interprétation judiciaire montrent que les interprètes prétendent être des participants actifs et légitimes du contexte sociologique et culturel de la salle d'audience.³⁵

³¹ SLUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 1984. p. 45.

³² MŮGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 192.

³³ *Ibid.* p. 193.

³⁴ HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 12.

³⁵ ZEHNALOVÁ, Jitka. MOLNÁR, Ondřej. KUBÁNEK Michal. *Interchange between Languages and Cultures: The Quest for Quality*. Oloumouc: Palacký University, 2016. p. 89.

2.6.2 Interprétation en langue des signes

Passerelles entre deux groupes pratiquant respectivement une langue des signes et une langue vocale, les interprètes en langues des signes facilitent l'inclusion et la participation de tous. Debout ou assis près de l'orateur principal en fonction du type de réunion, l'interprète en langues des signes a besoin de bien voir et entendre les orateurs et les participants. Les interprètes en langues des signes ne travaillent pas dans une cabine comme leurs collègues interprètes en langues vocales, mais, tout comme eux, ils ont besoin d'un son de haute qualité grâce, par exemple, à un moniteur audio ou à un récepteur et casque sans fil. L'interprétation en langues des signes peut être également fournie entre deux langues des signes. Dans ce cas, l'interprète doit avoir une vue directe et ininterrompue de l'interprète source.³⁶

2.6.3 Interprétation communautaire

Un domaine relativement nouveau associé à l'ouverture des frontières et à l'intensification des flux migratoires est l'interprétation communautaire, que l'on appelle parfois aussi à juste titre l'interprétation au profit de la société. Son objectif est d'assurer la compréhension avec les membres des minorités nationales – les migrants qui ne parlent pas la langue locale – dans les bureaux et dans diverses institutions. Le plus souvent, il s'agit de réunions dans les centres d'asile, la police, les cabinets de consultation et les hôpitaux, etc. La transmission de l'information est compliquée par le fait qu'il s'agit principalement d'un contact de deux cultures différentes avec des systèmes de valeurs, des coutumes, des institutions, etc. différents. Les spécificités de cette activité d'interprétation résident dans la composante terminologique de la langue, dans les différents niveaux de langue des clients interprétés (dialectes, argots, utilisation d'une langue autre que la langue maternelle, etc.), mais aussi dans les situations généralement stressantes dans lesquelles l'interprétation a lieu.³⁷

C'est interpréter exclusivement pour des individus ou de petits groupes de personnes qui se trouvent dans une situation de crise. Il peut s'agir d'une crise existentielle (migrants, réfugiés, qui quittent généralement leur pays pour des raisons sérieuses et demandent l'asile); les problèmes de santé (qui ont touché des touristes ou des ressortissants étrangers vivant sur le territoire de l'État donné et qui nécessitent une intervention professionnelle ou une

³⁶INTERPRETERS CALLIOPE. *Interprétation en langue des signes*. [En ligne]. Disponible à <https://www.calliope-interpreters.org/fr/services-d-interpretation/interpretation-en-langue-des-signes> [Consulté le 3. 4. 2022]

³⁷HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 12.

hospitalisation) ; situations de crise inattendues (dans lesquelles un citoyen se trouve lorsque, par exemple, il subit un accident de la circulation, y devient un participant ou un témoin). Ces domaines comprennent également l'activité criminelle des ressortissants étrangers ou, à l'inverse, les situations dans lesquelles des étrangers ont été victimes de la criminalité.³⁸

2.6.4 Interprétation à distance

Les services d'interprétation à distance fonctionnent sur le principe de la communication audio et vidéo à distance via Internet, permettant un service rapide et polyvalent qui répond aux besoins de chaque client. Ce système à distance présente deux avantages essentiels qu'aucune méthode présentielle traditionnelle ne peut surpasser:

Le premier est que les interprètes n'ont pas besoin d'être présents sur le lieu de l'événement et qu'aucun équipement lourd et complexe n'est nécessaire. Ce point peut nettement réduire les coûts et les inconvénients liés au transport des interprètes, surtout si l'événement requiert l'intervention de plusieurs traducteurs. Dans l'idéal, les compétences professionnelles des interprètes doivent être les mêmes : qualification, langue maternelle, connaissance approfondie de diverses disciplines et expérience professionnelle avérée.

Le second avantage est qu'aucun matériel technique spécial n'est nécessaire sur place. L'interprétation à distance nécessite des récepteurs audio et/ou vidéo ou un smartphone permettant aux membres du public de réceptionner la traduction simultanée de l'interprète qui, de son côté, travaille hors site, dans un environnement professionnel contrôlé.³⁹

2.6.5 Interprétation dans les langues de l'Union européenne

L'Union européenne est le plus bel exemple de multilinguisme au monde. En 1958, l'Article premier du Règlement n°1 du Conseil de la CEE statuait que : « Les langues officielles et les langues de travail des institutions de la Communauté sont l'allemand, le français, l'italien et le néerlandais ». Aujourd'hui, avec ses 24 langues officielles (c.-à-d. l'allemand, l'anglais, le bulgare, le croate, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien, le malte, le néerlandais, le polonais, le

³⁸ MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 201.

³⁹ CPSL, *Aperçu de l'interprétation à distance*. [En ligne]. Disponible à <https://www.cpsl.com/fr/aperçu-de-l-interpretation-a-distance/> [Consulté le 3. 4. 2022]

portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque), l'UE est la seule organisation internationale à avoir une langue officielle par État membre.⁴⁰

La liste des langues officielles de l'Union est établie par un règlement, qui est modifié à chaque nouvelle adhésion. Toutes les langues officielles de l'Union jouissent d'un statut égal. Avec 24 langues officielles, 552 combinaisons sont possibles puisque chaque langue peut être traduite dans 23 autres langues. Pour relever ce défi, le Parlement européen s'est doté de services d'interprétation, de traduction et de contrôle des textes juridiques extrêmement performants. Des règles très strictes ont aussi été mises en place pour garantir le bon fonctionnement de ces services et le maintien des coûts à un niveau raisonnable.⁴¹

⁴⁰ ATENAO TEXT WORK, *Multilinguisme: Dans l'EU, les droits à la traduction et l'interprétation sont les défis de demain*. [En ligne]. Disponible à <https://www.atenao.com/blog/actualites/multilinguisme-droits-a-traduction/> [Consulté le 3.4.2022]

⁴¹ PARLEMENT EUROPÉEN, *Le multilinguisme au Parlement européen*. [En ligne]. Disponible à <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/organisation-and-rules/multilingualism> [Consulté le 3. 4. 2022]

3 Partie pratique

La partie pratique comprend deux glossaires. Le premier glossaire contiendra des mots qui se produisent exclusivement dans l'industrie textile. Le second sera composé de mots typiques du domaine du commerce. Tous les mots ou locutions figées seront sélectionnés à partir de vidéos et de sites web d'entreprises qui se présentent dans l'industrie textile. Des mots utilisés décriront le type de vêtements, le linge de maison, les techniques et étapes de fabrication, les outils, les types de tissus. Pour chaque mot sélectionné, une définition sera recherchée. La définition sera choisie pour être aussi concise que possible, pas inutilement longue ou courte. Après la définition, il y aura un numéro entre crochets, sous lequel il sera possible de rechercher à partir de quel dictionnaire la définition a été trouvée. La liste des dictionnaires en ligne suivra les glossaires.

3.1 Glossaire des mots spéciaux pour l'industrie textile

ACCESSOIRE (m) n. – Élément variable qui complète la toilette (foulard, ceinture, sac, etc.). [1]
AIGUILLE (f) n. – Tige fine d'acier ayant un trou à une extrémité, utilisée en couture. [3]
AMINCISSANT adj. – Qui affine la silhouette. [3]
ATELIER (m) n. – Local où travaille manuellement quelqu'un pour son métier artisanal ou pour son plaisir.[1]
AUGMENTER v. – Devenir plus grand, plus considérable, plus cher. [2]
BLEU MARINE adj. – Qui se rapporte à un objet qui est bleu foncé, sombre. [3]
BLOUSE (f) n. – 1. Vêtement de travail porté par-dessus les autres vêtements pour les protéger. [1] 2. Corsage flou, boutonné. [1]
BOBINE (f) n. – Petit cylindre sur lequel on enroule du fil, des pellicules photos, etc. [3]
BONNETERIE (f) n. – Industrie, commerce d'articles d'habillement en tissu à mailles. [2]
BOUTIQUE (f) n. – Petit local où un commerçant, un artisan expose, vend sa marchandise. [2]

BOUTONNÉ v. passif - S'attacher, se fermer à l'aide de boutons. [1]
BRODERIE (f) n. – Art de réaliser à l'aiguille, sur une étoffe ou autre support (cuir..), des applications de motifs ornementaux à l'aide de fils de coton, de lin, de soie ou de métal. [1]
BUSTIER (m) n. – Corsage ajusté emboîtant la poitrine et laissant les épaules nues. [1]
CALEÇON (m) n. – Sous-vêtement masculin, à jambes longues ou courtes. [2]
CALQUE (m) n. - Feuille, le plus souvent d'acétate ou de tissu, qui recouvre le document d'exécution pour les illustrations et qui porte toutes les indications nécessaires à la bonne exécution du travail confié. [4]
CAPUCHON (m) n. – Large bonnet attaché à un vêtement, et que l'on peut rabattre sur la tête. [2]
CARACO (m) n. – Sous-vêtement court pour femme, de forme droite, qui se porte avec une culotte assortie. [3]
CHANVRE (m) n. – Plante dont l'écorce est utilisée pour la création de textiles. [3]
CHAUSSETTE (f) n. – Vêtement de maille qui couvre le pied et le bas de la jambe ou le mollet. [2]
CHEMIN DE TABLE (m) n. – Morceau de tissu étroit composé éventuellement de broderie que l'on place au centre d'une table et qui s'étend sur toute sa longueur dans un but décoratif. [3]
CHEMISE (f) n. – Vêtement masculin qui couvre le buste, boutonné devant, avec des manches et avec un col ou pied de col. [1]
CHIC,CHIC adj. – Ce qui est élégant, de bon goût. [3]
CHUTE (f) n. – Déchet d'une matière dans laquelle on a taillé des objets ou des parties. [1]
CISEAU (m) n. – Outil d'acier, en biseau à l'une de ses extrémités, qui sert à tailler des matières dures. [2]
COL (m) n. – Encolure d'une chemise, d'une veste. [3]
COLLECTION (f) n. – Ensemble de modèles présentés à la presse et à la clientèle par les professionnels de l'habillement, en particulier par la couture création. [1]

CONFORTABLE adj. – Qui procure le confort, qui contribue au bien-être. [1]
CORSET (m) n. – Gaine baleinée et lacée, en tissu résistant, qui serre la taille et le ventre des femmes. [2]
COSTUME (m) n. – 1. Vêtement propre à un pays, à une époque, à une condition. [1] 2. Déguisement, travesti. [1] 3. Tenue d'homme constituée d'une veste et d'un pantalon assortis et éventuellement d'un gilet. [1]
COTON (m) n. – Étoffe que l'on fabrique avec les fibres textiles cellulosiques naturelles constituant les poils séminaux qui poussent à la surface des graines du cotonnier. [4]
COUPE (f) n. – Manière dont on taille l'étoffe, le cuir, pour en assembler les pièces. [2]
COUSSIN (m) n. – Enveloppe de tissu ou de cuir rembourrée, utilisée comme élément de confort et de décor en ameublement. [1]
COUSU adj. – Lié, joint par une couture. [3]
COUTURIER, COUTURIÈRE (m/f) n. – 1. Personne qui confectionne des vêtements sur mesure. [1] 2. Personne qui crée des modèles au sein de sa propre maison de couture. [1]
COUVRIR v. – Mettre à quelqu'un suffisamment de vêtements pour qu'il ait chaud. [1]
CRAVATE (f) n. – Bande de tissu qu'on noue autour du cou, sous le col de chemise. [3]
CROQUIS (m) n. – Ebauche, esquisse rapide, représentant de manière grossière, dans les grandes lignes. [3]
CUIR (m) n. – Dépouille d'animal, en particulier de bovin, destinée au tannage; peau tannée et corroyée, propre aux usages de l'industrie. [1]
CULOTTE (f) n. – Sous-vêtement féminin habillant le corps, de la taille au haut des cuisses. [1]
DAMAS (m) n. – Damas désigne une étoffe de laine ou de soie façonnée avec des fils de même couleur et dont l'enchevêtrement constitue un dessin. [3]
DÉCOLLETÉ (m) n. – Large ouverture d'un vêtement au niveau de la gorge. [3]
DENIM (m) n. – Toile de tissu utilisée pour la fabrication de jeans. [3]

DENTELLE (f) n. – Tissu fin à motifs ajourés et qui présente généralement un bord dentelé. [2]
DESSIN (m) n. – Motif, forme et en particulier ornement imprimé sur un tissu, un papier. [1]
DESSINER v. – Faire ressortir quelque chose, en accuser la forme, le contour. [1]
DIMENSION (f) n. – Grandeur réelle, mesurable, qui détermine la portion d'espace occupée. [2]
DISCRET, DISCRÈTE adj. – Qui n'attire pas trop l'attention. [1]
DOUBLURE (f) n. – Étoffe qui sert à doubler un vêtement. [3]
DOUDOU (m) n. – Objet, généralement souple et doux (tissu, etc.), qu'un jeune enfant choisit pour 'compagnon' (pour jouer, pour dormir). [2]
DOUDOUNE (f) n. – Veste très chaude, souvent rembourrée de duvet. [3]
ÉCORESPONSABLE adj. – Qui s'efforce de respecter la nature et l'environnement au maximum. [3]
EFFICACE adj. -Se dit d'un produit, d'une méthode, d'un appareil, etc., qui produisent l'effet attendu; bon pour. [1]
ÉLASTIQUE adj. – Souple, facilement adaptable. [3]
ÉLÉGANCE (f) n. – Bon goût manifestant un style personnel dans l'habillement, la parure, les manières. [2]
ÉPINGLE (f) n. – Petite tige de métal, pointue d'un bout, garnie d'une boule (tête) de l'autre, servant à attacher, fixer des choses souples (tissu, papier etc.). [2]
ESSAYAGE (m) n. – Action d'essayer un vêtement en cours de confection pour y faire d'éventuelles retouches. [1]
EXTENSIBLE adj. – Qui peut s'étendre, s'allonger. [3]
FIBRE (f) n. – Élément allongé constitutif d'un fil, d'une feuille de papier, du bois, etc. [1]
FIL (m) n. – Brin de matière textile, de fibre ou de toute matière souple, servant à tenir, à attacher. [2]

FILATEUR (m) n. – Industriel assurant l'exploitation d'une filature destinée à la production des fils textiles. [1]
FILATURE (f) n. – Ensemble des opérations (industrielles) de transformations des matières textiles en fil. [4]
FINITION (f) n. – Tous les traitements que l'on fait subir aux étoffes après le blanchiment, la teinture ou l'impression, pour leur mise en marché ou pour leur utilisation. [4]
FLOU adj. – Se dit d'un vêtement souple, travaillé selon la technique du flou. [1]
FORMES (f, pl.) n. – Les contours du corps humain, en particulier lorsqu'ils sont accentués à la poitrine, aux hanches, etc. [1]
GANT (m) n. – Pièce d'habillement qui couvre la main et chaque doigt de façon séparée. [3]
GANTERIE (f) n. – Industrie, commerce, atelier du gantier. [2]
GARDE-ROBE (f) n. – Ensemble des vêtements appartenant à une personne. [3]
GAUFRAGE (m) n. – Action d'imprimer des figures et motifs sur différents supports comme le cuir ou le papier à l'aide de cylindres ou de fers chauffés à haute température. [3]
GONFLANT adj. – Se dit d'un tissu souple dont on obtient des effets de volume. [1]
GUIMPE (f) n. – 1. Pièce de toile recouvrant le cou et la poitrine des religieuses. [3] 2. Petite chemise en tissu léger, montant jusqu'au cou, portée par les femmes. [3]
HAUTE COUTURE (f) n. – Ensemble des sociétés qui créent et fabriquent des modèles originaux. [3]
ICONIQUE adj. – Se dit d'un objet, d'un produit, particulièrement représentatif d'une marque. [1]
IMPRÉGNATION (f) n. – Action d'imprégner quelque chose d'un fluide, d'un liquide; fait d'en être imprégné. [1]
IMPRIMÉ (m) n. – Papier, tissu comportant des motifs. [1]
INCORPORER v. – Mêler intimement une matière à une ou plusieurs autres matières, de façon qu'elles forment un mélange homogène. [1]

JEAN (m) n. – Pantalon de forte toile bleue (denim) à piqûres apparentes, porté surtout par les jeunes gens des deux sexes. [4]
JERSEY (m) n. – Tissu très souple à mailles toujours semblables sur une même face. [2]
JUPE (f) n. – Vêtement généralement féminin qui enserre la taille et descend jusqu'à la jambe. [1]
JUPON (m) n. – Sous-vêtement féminin, maintenu à la taille, qui soutient l'ampleur d'une jupe, d'une robe ou atténue l'effet de transparence. [1]
LAINÉ (f) n. – Poil doux, épais et frisé, qui croît sur la peau des moutons et de quelques autres animaux. La laine est filée, tissée, tricotée ou feutrée. [4]
LEGGINGS (m) n. – Pantalon très fin près du corps qui se porte généralement pour son confort, sorte de collants sans pieds, autrefois jambières de cuir ou de toile portées pour la chasse. [3]
LIN (m) n. – Herbe à fleurs bleues, à graines oléagineuses, cultivée surtout pour les fibres textiles de sa tige. [2]
LINGE (m) n. – Morceau d'étoffe, de tissu en toile ou en coton. [1]
LINGE SE MAISON (m) n. – Ensemble des articles destinés à la literie, à la toilette, à la table ou à la cuisine. [1]
LINGERIE (f) n. – Ensemble des sous-vêtements et des vêtements de nuit féminins. [1]
LOOK (m) n. – Anglicisme qui désigne le style, l'allure générale d'une personne en se basant sur le type de vêtements qu'elle porte. [3]
MAGNIFIQUE adj. – Qui est d'une beauté luxueuse, éclatante. [2]
MAILLE (f) n. – Élément constitutif de toute surface textile comportant un réseau plus ou moins lâche de fils entrelacés (tricots, tulles, filets, notamment); trou formé par chaque boucle. [1]
MAILLOT (m) n. – 1. Vêtement servant à distinguer les joueurs ou concurrents dans certains sports. [1] 2. Sous-vêtement en tissu à mailles. [2] 3. Vêtement que l'on utilise pour se baigner. [3]

<p>MANNEQUIN (m) n. – 1. Personne chargée de présenter les collections des couturiers. [3]</p> <p>2. Statue articulée ou non, imitant un être humain et servant à la présentation de divers modèles de vêtements. [4]</p>
<p>MANTEAU (m) n. – Vêtement à manches qui se porte par-dessus les autres vêtements pour protéger du froid. [2]</p>
<p>MERCERIE (f) n. – Ensemble de marchandises destinées à la couture, aux travaux d'aiguille. [4]</p>
<p>MERCERISER v. – Traiter un tissu de coton à la soude caustique pour le rendre plus lisse et facile à teinter. [3]</p>
<p>MESURE (f) n- 1. Évaluation d'une grandeur par comparaison avec une grandeur de référence de même espèce. Grandeur ainsi évaluée. [3]</p> <p>2. Unité utilisée pour évaluer une mesure. [3]</p>
<p>MÉTIER (m) n. – 1. Savoir-faire professionnel, grande habilité technique conférée par l'expérience. [3]</p> <p>2. Machine au moyen de laquelle on produit un fil (métier à filer) ou une étoffe (métier à tisser, métier à tricoter). [1]</p>
<p>MODE (f) n. – 1. Aspect caractéristique des vêtements correspondant à une période bien définie; modèle correspondant à cette caractéristique. [1]</p> <p>2. Commerce, industrie du vêtement. [2]</p>
<p>MODÈLE (m) n. – Objet type à partir duquel on reproduit des objets de même sorte à de multiples exemplaires; objet fait selon ce prototype. [1]</p>
<p>MORPHOLOGIE (f) n. – Aspect du corps humain. [3]</p>
<p>MOTIF (m) n. – Ornement servant de thème décoratif. [2]</p>
<p>MOUSSELINE (f) n. – Toile de coton claire, peu serrée, fine et légère. [4]</p>
<p>MULTICOLORE adj. – Qui présente des couleurs variées. [2]</p>
<p>NAPPE (f) n. – Linge utilisé pour couvrir la table du repas. [3]</p>
<p>NUANCE (f) n. – Chacun des degrés par lesquels peut passer une couleur sans perdre le nom qui la distingue. [4]</p>

OREILLER (m) n. – Pièce de literie pour poser la tête, coussin rembourré, généralement carré. [2]
ORNEMENT (m) n. – Décoration ajoutée en supplément à un élément pour l'embellir dans une volonté de l'améliorer. [3]
OSER v. – Avoir la hardiesse, le courage, l'audace de faire quelque chose. [1]
OURDISSAGE (m) n. - Opération préparatoire au tissage, consistant à former la chaîne en rassemblant parallèlement entre eux un certain nombre de fils d'égale longueur. [4]
PAGNE (m) n. – Morceau d'étoffe ou de matière végétale tressée, drapé autour de la taille et couvrant des hanches aux cuisses. [1]
PANTALON (m) n. – Vêtement qui va de la ceinture jusqu'aux chevilles et qui enveloppe séparément chaque jambe. [3]
PERDURER v. – Se prolonger longuement, se maintenir, rester dans le même état sans connaître de variation. [3]
PERFORMANCE (f) n. – Résultat obtenu dans un domaine précis par quelqu'un, une machine, un véhicule. [1]
PERLE (f) n. – Petite masse percée de part en part et destinée à être enfilée avec d'autres sur un fil, pour servir en particulier d'ornement. [1]
PERSONNALISER v. – Adapter quelque chose à la personne et même à la personnalité de quelqu'un : un vêtement, une coupe de cheveux. [4]
PETITE MAIN (f) n. – Couturière qui débute dans le métier. [3]
PLISSÉ adj. – Aspect d'une série de plis. [3]
POCHE (f) n. – Petit sac, pièce cousue dans ou sur un vêtement et où l'on met les objets qu'on porte sur soi. [2]
POCHETTE (f) n. – Sac de dame, sans poignée, fait pour être tenu dans la main ou sous le bras; petit sac d'homme, fait pour être porté à la main. [1]
POCHOIR (m) n. – Patron utilisé pour imprimer un motif sur un textile, un papier peint, etc. [1]
POLO (m) n. – Chemise de sport en maille, à col ouvert. [2]

PRÊT-À-PORTER (m) n. – Ensemble des vêtements de série conçus par un styliste de mode et qui font l'objet de présentations saisonnières; fabrication de ces vêtements. [1]
PULL (m) n. – Tricot de laine ou de coton couvrant le haut du corps, qu'on enfle par la tête. [2]
PYJAMA (m) n. – Vêtement de nuit composé d'un pantalon et d'une veste. [1]
RACCOURCIR v. – Rendre quelque chose plus court, en réduire la longueur ou la durée. [1]
RALLONGER v. – Rendre plus long (en ajoutant un élément). [2]
RAYÉ adj. – Qui porte des raies, des rayures. [2]
RETOUCHE (f) n. – Rectification apportée à un vêtement dans le but de l'adapter à la morphologie de celui qui va le porter. [3]
ROBE (f) n. – Vêtement féminin composé d'un corsage et d'une jupe d'un seul tenant. [1]
ROBE DE CHAMBRE (f) n. – Vêtement long et large que l'on porte en intérieur. [3]
ROBE DE COCTAIL (f) n. – Type de robe soignée portée lors des soirées où le code vestimentaire imposé exige une certaine classe et une certaine tenue. [3]
ROBE DE MARIÉE (f) n. – Type de robe, traditionnellement blanche, portée par une femme lors de la cérémonie de son mariage. [3]
ROBE DU SOIR (f) n. – Type de robe portée en fin de journée. [3]
RUBAN (m) n. – Étroite bande de tissu, servant d'ornement, d'attache. [2]
S'HABILLER v. – Mettre des vêtements dont les fonctions protectrices et isolantes (comme préserver du froid) permettent également de préserver l'intimité. [3]
SAC (m) n. – Accessoire du vêtement féminin ou masculin, à usage utilitaire (rangement de petit objets personnels) et esthétique. [1]
SERVIETTE (f) n. – 1. Pièce de linge individuelle servant à s'essuyer la bouche pendant le repas. [1] 2. Rectangle de tissu utilisé pour s'essuyer la peau. [1]
SILHOUETTE (f) n. – Allure générale d'une personne. [3]

SOIE (f) n. – Fil souple et résistant produit par la larve de divers papillons, en particulier du bombyx du mûrier, et qui lui sert à tisser sa coque nymphale, ou cocon; étoffe faite avec ce fil. [1]
SOUPLE adj. – Se dit d'un flexible, d'un élastique qui se plie facilement. [3]
SOUS-VÊTEMENT (m) n. – Pièce de lingerie ou de bonneterie que l'on porte sous les vêtements. [1]
STYLE (m) n. – Ensemble des goûts, des manières d'être de quelqu'un; façon personnelle de s'habiller, de se coiffer, de se comporter. [1]
SUR MESURE (m) n. – Vêtement confectionné d'après les mesures prises sur la personne même. [1]
SURJETEUSE (f) n. – Machine qui exécute une série de surjets pour assembler deux tissus. [4]
SWEAT-SHIRT (m) n. – Anglicisme, vêtement de sport, pull-over (en coton, tissu éponge, etc.) terminé à la taille et aux poignets par un bord côtes. [2]
TABLIER (m) n. – Vêtement de protection, pièce de matière souple qui protège le devant du corps. [2]
TAIE (f) n. – Enveloppe de tissu dans laquelle on glisse un oreiller ou un traversin. [1]
TAILLE (f) n. – Grandeur, grosseur et conformation (du corps) par rapport aux vêtements. [2]
TAPIS (m) n. – Ouvrage textile tissé, noué ou brodé, destiné à être posé soit sur le sol (tapis de pied), soit sur une table (tapis de table). [1]
TEE-SHIRT (m) n. Anglicisme, maillot de coton à manches courtes ou longues, en forme de T. [2]
TEINTURE (f) n. – Préparation liquide de matières colorantes propres à teindre les tissus. [1]
TEXTILE (m) n. – 1. Matière qui peut être transformée en fil, puis en tissu ou bonneterie. [4] 2. Ensemble des industries textiles. [1]
TISSU (m) n. – Étoffe obtenue par l'assemblage de fils entrelacés. [3]

TOILE (f) n. – Tissu sec et serré, valant par sa résistance, quels que soient son armure et son usage. [1]
TORCHON (m) n. – Morceau de toile qui sert à essuyer la vaisselle, les meubles. [2]
TRAME (f) n. – Ensemble des fils passant transversalement sur un métier à tisser pour former un tissu. [3]
TRANSPARENT adj. – Qui laisse passer la lumière et paraître avec netteté les objets qui se trouvent derrière. [2]
TRANSPORT (m) n. – Ensemble des divers modes d'acheminement des marchandises ou des personnes. [1]
TRENDY adj. – Anglicisme qui qualifie quelque chose qui est à la mode, c'est-à-dire en conforme aux tendances stylistiques du moment qu'il s'agisse de vêtement ou de design. [3]
TRICOT (m) n. – Tissu formé d'une matière textile disposée en mailles et confectionné avec des aiguilles. [2]
TRICOTAGE (m) n. – Dans l'industrie de la bonneterie, atelier où s'effectue le tricotage. [1]
TROUSSE (f) n. – Petit étui dans lequel on range divers petits objets. [3]
TULLE (m) n. – Tissu mince, léger et transparent, de fils fins de coton, de soie, etc., formant un réseau à mailles rondes ou polygonales. [1]
TUTU (m) n. – Vêtement féminin, court et large assimilable à une jupe dont le port est principalement réservé aux danseuses classiques. [3]
UNIFORME (m) n. – Vêtement porté par tous les membres d'un même groupe. [3]
VELOURS (m) n. – Étoffe rase d'un côté et couverte de l'autre de poils dressés, très serrés, maintenus par les fils du tissu. [1]
VENTE (f) n. – Transfert par une personne, le vendeur, la venderesse, à une autre personne, l'acheteur, l'acheteuse, d'un bien ou du titre sur ce bien contre le paiement d'une somme d'argent. [4]
VESTE (f) n. – Vêtement à manches, boutonné devant, qui couvre le buste jusqu'aux hanches. [1]

<p>VESTIAIRE (m) n. – Lieu où on dépose les manteaux, chapeaux, parapluies, etc., dans certains établissements. [1]</p>
<p>VÊTEMENT DE PROTECTION (m) n. – Vêtement spécialement conçu, fabriqué ou traité, pour protéger le personnel contre les risques dus à des modifications excessives du milieu ambiant, ou à des conditions de travail dangereuses ou encore à l'action de l'ennemi. [4]</p>

3.2 Glossaire des mots généraux de l'entreprise

<p>APRÈS-VENTE adj. – Relatif au service d'une entreprise, d'une commerce qui prend en charge un produit après que celui-ci ait été vendu, notamment en cas de défectuosité. [3]</p>
<p>ARTICLE (m) n. – Objet destiné à être commercialisé, à être vendu dans les magasins. [1]</p>
<p>ARTISANAL adj. – Qui est élaboré selon des méthodes traditionnelles, individuelles, par opposition à industriel. [1]</p>
<p>BOUTIQUE EN LIGNE (f) n. – Site Internet créé pour la vente de produits ou de services. [4]</p>
<p>BUSINESS (m) n. – Business est un anglicisme qui signifie ‘affaires, activités liées aux affaires commerciales et financières dans le but de générer le maximum de profits’. [3]</p>
<p>CHAÎNE (f) n. – Installation industrielle conçue pour l'exécution de travaux de fabrication, d'usinage ou de montage suivant le procédé du travail à la chaîne. [1]</p>
<p>CHIFFRE D'AFFAIRES (m) n. – Total des ventes réalisées par l'entreprise au cours d'une période. [4]</p>
<p>CLIENT, CLIENTE (m/f) n. – Personne qui reçoit d'une entreprise, contre paiement, des fournitures commerciales ou de services. [1]</p>
<p>COLLABORATEUR, COLLABORATRICE (m/f) n. – Personne qui travaille avec d'autres à une oeuvre. [3]</p>
<p>COMMANDE (f) n. – Quantité de marchandise commandée en même temps à un fournisseur. Une commande peut comporter une ou plusieurs livraisons. [4]</p>

CONCEVOIR v. – Élaborer, inventer un projet. [3]
CONCURRENCE (f) n. - Situation d'un marché caractérisé par une confrontation libre d'un grand nombre d'agents économiques au niveau de l'offre comme de la demande de biens et services, de biens de production ou de capitaux. [4]
CONDITIONNER v. – Préparer un produit pour le transport et la vente. [3]
CONDITIONS DE TRAVAIL (f) n. – Sont tout ce qui entre dans le cadre du travail, d'une personne, que se soient son amplitude horaire, l'ergonomie de son lieu de travail, l'amnciance générale ou les avantages sociaux. [3]
CONFECTIONNER v. – Exécuter quelque chose dont la complexité plus ou moins grande exige plusieurs opérations; faire; fabriquer; composer. [1]
CONSEILLER v. – Indiquer à quelqu'un ce qu'il doit faire, lui recommander quelque chose ou quelqu'un; donner l'avis de faire telle chose; suggérer. [1]
CONSTRUIRE v. – Réaliser quelque chose, en assembler les diverses parties. [1]
CRÉATEUR, CRÉATRICE (m/f) n. – Entité principalement responsable de la création du contenu de la ressource. [4]
CUSTOMISER v. – Adapter (un produit du commerce) en le personnalisant. [2]
CYCLE DE FABRICATION (m) n. – Cycle formé par l'ensemble des opérations de production d'un produit depuis l'enregistrement de la commande jusqu'à la mise à la disposition de l'utilisateur. [4]
DÉLAI (m) n. – Temps accordé pour l'accomplissement de quelque chose. [3]
DÉTAILLANT, DÉTAILLANTE (m/f) n. - Marchand ou commerçant qui achète en son nom et pour son compte au fabricant, au grossiste ou au demi-grossiste, stocke et revend au consommateur. [4]
DÉVELOPPEMENT (m) n. -Mise au point d'un appareil, d'un produit en veu de sa vente; période précédant la commercialisation. [1]
DÉVELOPPER v. – Assurer la conception et la fabrication de (un nouveau produit). [2]
DISTRIBUTEUR, DISTRIBUTRICE (m/f) n. – Personne ou firme qui assure la distribution d'un produit, d'un film, d'un service, etc. [1]
EFFECTIF(m) n. – Ensemble de personnes travaillant pour une organisation. [4]

EMBALLAGE (m) n. – Opération qui, au sens strict, consiste à emballer un produit de consommation de manière à assurer son transport dans les meilleures conditions. [4]
EMPLOYÉ, EMPLOYÉE (m/f) n. – Personne qui, moyennant une rémunération, remplit une fonction ou un travail pour le compte d'un employeur. [4]
ENSEIGNE (f) n.- Objet, emblème, inscription représentant le signe ou portant l'indication du commerce. [1]
ENTREPRISE (f) n. – Organisation de production de biens ou de services à caractère commercial. [2]
ÉQUIPE (f) n. – Groupe de personne ayant le même but ou devant accomplir un travail commun. [3]
ÉTIQUETTE (f) n. – Marque fixée, fiche placée sur un objet pour en indiquer le contenu, le prix, la destination, etc. [1]
ÉVOLUER v. – Se modifier de façon progressive. [3]
EXPÉDIER v. – Faire partir quelque chose pour telle destination, l'envoyer à un destinataire par l'intermédiaire d'un transporteur. [1]
EXPOSER v. – Mettre des objets en vue, les présenter aux regards. [1]
EXTERNALISER v. – Confier l'exécution d'une tâche, de services à une entreprise extérieure. [1]
FABRICATION (f) n. – Action de fabriquer (à la main, à la machine, industriellement, en grande série) des objets ou une matière (en grande quantité, selon l'usage contemporain) par l'application d'une énergie manuelle ou mécanique. [4]
FAIR-TRADE (m) n. – Type de commerce qui se base sur le respect entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord en offrant aux producteurs un prix juste pour leur produits. [4]
FILIÈRE (f) n. – Ensemble des phases d'un processus de production qui permettent de passer de la matière première au produit fini vendu sur le marché. (elle englobe toutes les étapes de transformation depuis l'amont jusqu'à l'aval pour obtenir une famille de produits. Par exemple, la filière bois ou textile.) [1]

GAMME (f) n. – Ensemble de produits proposés par une entreprise classés par besoin, canal de distribution ou prix. [3]
GARANTIR v. – Assurer de la qualité ou du bon fonctionnement. [2]
IMPLANTER v. – Introduire et faire se développer d'une manière durable (dans un nouveau milieu). [2]
INDUSTRIEL (m) n. – Personne qui fabrique des produits commerciaux, ou qui dirige ou possède une entreprise qui en fabrique. [4]
INNOVATION (f) n. – Introduction, dans le processus de production et/ou de vente d'un produit, d'un équipement ou d'un procédé nouveau. [1]
INTEMPOREL, INTEMPORELLE adj. – Qui est indépendant du temps, qui ne varie pas avec lui. [1]
INVENTEUR, INVENTRICE (m/f) n. – Personne qui par son ingéniosité invente, imagine, crée quelque chose d'original. [1]
INVESTIR v. – Placer des fonds dans quelque chose en vue d'en tirer un bénéfice. [1]
LABEL (m) n. – Marque, délivrée par un organisme, qui garantit la qualité d'un produit destiné à la vente. [3]
LIVRAISON (f) n. – Remise d'une marchandise à son acquéreur. [1]
LIVRER v. – Remettre une marchandise à celui qui l'a commandée. [1]
LOGISTIQUE (f) n. – Ensemble de méthodes et de moyens relatifs à l'organisation d'un service, d'une entreprise, etc., et comprenant les manutentions, les transports, les conditionnements et parfois les approvisionnements. [1]
MACHINE (f) n. – Appareil ou ensemble d'appareils capable d'effectuer un certain travail ou de remplir une certaine fonction, soit sous la conduite d'un opérateur, soit d'une manière autonome. [1]
MAGASIN (m) n. – Local où l'on conserve, où l'on expose des marchandises pour les vendre. [2]
MANUFACTURE (f) n. – Établissement industriel de grande taille, qui regroupait dans un même atelier différentes machines, conduites chacune par une seule personne, effectuant différentes opérations en vue d'une même production. [1]

MARCHÉ (m) n. – Vente, achat de marchandises; convention verbale ou écrite entre vendeurs et acheteurs. [1]
MARQUE (f) n. – Signe particulier qu'une personne emploie en vue de distinguer les marchandises qu'elle fabrique, vend ou loue ou les services qu'elle vend, des marchandises ou des services de ses concurrents. [4]
MATIÈRE PREMIÈRE (f) n. – Matière à l'état brut, prudit qui n'a pas subi de transformation. [3]
MONTER v. – Mettre en état de fonctionner, de servir, en assemblant les différentes parties. [2]
OUTIL (m) n. – Instrument pour travailler sur quelque chose, généralement tenu à la main. [4]
PAIEMENT (m) n. – Action de payer, de régler un achat, de donner une somme d'argent contre un bien ou un service. [3]
PIONNIER, PIONNIÈRE (m/f) n. – Personne qui est la première à se lancer dans une entreprise, qui fraye le chemin. [2]
PME (f) n. (sigle) - Signifie Petites et Moyennes Entreprises. En France, les PME sont des entreprises commerciales employant entre 20 et 250 salariés. [3]
<p>PRIX (m) n. – 1. Somme d'argent demandée, proposée ou obtenue en échange de la vente d'un bien ou de la prestation d'un service. [4]</p> <p>2. Étiquette, marque indiquant le prix. [2]</p>
PROCESSUS DE PRODUCTION (m) n. – Différentes étapes entrant dans la production d'un produit. [3]
PRODUIT (m) n. – Chacun des articles, objets, biens, services proposés sur le marché par une entreprise. [1]
<p>PROMOTION (f) n. – 1. Ensemble des activités et des communications ayant pour but d'augmenter les ventes. [4]</p> <p>2. Produit vendu à un prix avantageux. [3]</p>
PROMOUVOIR v. – Essayer d'accroître la vente d'un produit par divers moyens commerciaux et publicitaires. [1]

<p>PROTOTYPE (m) n. – Premier exemplaire d'un modèle (de mécanisme, de véhicule) construit avant la fabrication en série. [2]</p>
<p>QUALITÉ (f) n. – Ensemble des caractéristiques d'un bien ou d'un service qui lui confèrent la capacité de répondre de manière continue aux besoins et aux attentes des utilisateurs. [4]</p>
<p>RECRUTEMENT (m) n. – Action de choisir et de sélectionner une personne pour intégrer une structure, une association, une entreprise. [3]</p>
<p>SALARIÉ, SALARIÉE (m/f) n. – Personne qui perçoit un salaire dans le cadre d'un contrat de travail. [1]</p>
<p>SATISFAIRE v. – Contenter quelqu'un, lui procurer ce qu'il demande, ce qu'il attend, ce qu'il désire. [1]</p>
<p>SAVOIR – FAIRE (m) n. – Habilité à résoudre les problèmes pratiques; compétence, expérience dans l'exercice d'une activité. [2]</p>
<p>SE DISTINGUER v. - S'élever au-dessus des autres, s'illustrer, se signaler ou, péjorativement, chercher à se faire remarquer. [1]</p>
<p>SÉRIE (f) n. – Ensemble d'objets identiques fabriqués à la chaîne. [2]</p>
<p>SOUS-TRAITANCE (f) n. – Opération par laquelle un entrepreneur confie, sous sa responsabilité et sous son contrôle, à une autre personne (sous-traitant) tout ou partie de l'exécution des tâches qui sont à sa charge. [1]</p>
<p>STANDARD (m) n. – Règle fixe à l'intérieur d'une entreprise pour caractériser un produit, une méthode de travail, une quantité à produire, le montant d'un budget. [1]</p>
<p>STOCKAGE (m) n. – Action de stocker, de conserver un produit en attente, en vrac ou en charge unitaire; fait d'être stocké. [1]</p>
<p>SUCCURSALE (f) n. – Établissement commercial ou financier qui dépend d'un autre mais qui jouit d'une certaine autonomie par rapport à celui-ci, sans en être juridiquement distinct et sans par conséquent, avoir la personnalité morale. [4]</p>
<p>TRAÇABILITÉ (f) n. – Possibilité de suivre un produit aux différents stades de sa production, de sa transformation et de sa commercialisation, notamment dans les filières alimentaires. [1]</p>

USINE (f) n. – Établissement de la grande industrie destiné à la fabrication d'objets ou de produits, à la transformation de matières premières, à la production d'énergie. [2]

UTILISATER, UTILISATRICE (m/f) n. – Personne, groupe qui fait usage de quelque chose, qui utilise un appareil, un service. [1]

VENDRE v. – Céder la propriété de quelque chose à quelqu'un, en échange d'une certaine somme d'argent. [1]

VIREMENT (m) n. – Transfert de fonds d'un compte à un autre. [2]

3.3 Dictionnaires en ligne

1. LAROUSSE [En ligne]. Disponible à <https://www.larousse.fr/>
2. LE ROBERT [En ligne]. Disponible à <https://dictionnaire.lerobert.com/>
3. LINTERNAUTE [En ligne]. Disponible à <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/>
4. TERMIUM PLUS [En ligne]. Disponible à <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra>

4 Conclusion

L'objectif de ce mémoire de licence était d'introduire l'interprétation, de créer des glossaires pour les interprètes travaillant dans le domaine du commerce, plus précisément dans l'industrie textile.

La partie théorique a introduit le concept d'interprétation, a souligné les différences entre l'interprétation et la traduction, a énuméré les compétences de base qu'un interprète doit avoir. Cette partie a également illustré plus en détail le développement de l'interprétation, des premières mentions en Égypte (3 000 ans avant J. C.) à nos jours et évalue l'avenir de l'interprétation. Enfin a présenté la division des types de base d'interprétation et a démontré d'autres exemples d'interprétation.

La partie pratique peut être considérée comme une recherche dans un secteur donné, une telle recherche peut être utilisée comme préparation à l'interprétation elle-même, dans un secteur spécifique (industrie textile), ou comme une aide à l'enrichissement du vocabulaire. L'industrie textile a été choisie car de nombreuses personnes sont employées dans l'industrie textile et des entreprises travaillent ensemble dans le monde entier. Tous les coins du monde s'inspirent d'une autre partie du monde, les gens transmettent leur expérience et leur savoir-faire dans la production. Chaque pays se spécialise dans un tissu différent, un type de vêtement différent, puis fait du commerce avec. La mode et les sujets de plus en plus discutés de la mode rapide et de la production écologique y sont également associés. De plus, la gamme de mots trouvés dans ce secteur est très large, beaucoup de ces mots ne sont pas bien connus.

La partie pratique a été divisée en deux parties, le premier glossaire contient des mots spécifiques à l'industrie textile, le deuxième glossaire est constitué de mots généraux pour le domaine du commerce, pour le travail dans l'entreprise. Les vidéos de Youtube, les présentations d'entreprises et les pages d'accueil des sites web d'entreprises textiles sont utilisées pour créer les glossaires. Il ne suffirait pas d'utiliser uniquement des vidéos sur Youtube, de nombreuses entreprises ont des vidéos qui ne contiennent pas de son. La plupart des entreprises se présentent sur des plateformes plus modernes comme Instagram, Facebook, ou ont créé leurs propres sites web. Les termes ont été sélectionnés dans l'industrie textile, qui crée des vêtements, mais aussi l'industrie textile, qui crée des textiles de maison, des décorations. Des présentations d'entreprises basées en France, au Canada ou encore en Côte d'Ivoire ont été utilisées. La plupart des entreprises présentées sont des petites

entreprises, des entreprises familiales ou un seul artisan. Les grandes entreprises sont peu représentées car souvent elles ne se présentent qu'en anglais.

Le mot sélectionné a été recherché dans quatre dictionnaires en ligne, puis la définition qui semblait la plus compréhensible, la plus précise, ni trop longue, ni trop courte a été utilisée. Le nombre qui se trouve après la définition de chaque mot fait référence au dictionnaire en ligne à partir duquel la définition a été obtenue. Les définitions ont été sélectionnées à partir de dictionnaires en ligne, les dictionnaires en ligne les plus connus utilisés par les étudiants dans leurs études. Un synonyme a été ajouté pour certains mots. De nombreuses expressions étaient répétées. Certains mots avaient le même mot racine, mais c'était une partie différente du discours, verbe, nom, adjectif, il fallait donc faire attention à ce qu'une racine ne soit pas répétée plus d'une fois. Les vidéos étaient visionnées plusieurs fois de suite, il était souvent difficile de comprendre et de comprendre toutes les expressions nécessaires.

En conclusion, la partie pratique semble être un excellent moyen d'enrichir le vocabulaire, utile également aux étudiants, y compris la compréhension orale et l'orientation sur les sites internationaux. La partie théorique contient des informations que chaque étudiant en langue étrangère doit connaître, même s'il ne souhaite pas se concentrer sur l'interprétation.

5 Bibliographie

5.1 Monographies

ČEŇKOVÁ, Ivana a kol. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha: Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 176. ISBN 80-85899-62-0

HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 2008. p. 102. ISBN 978-80-7368-589-8

LEPILOVÁ, Květuše (ed.) a kol. *K cizojazyčné řečové komunikaci ve sféře podnikání*. Ostrava: Ostravská univerzita Ostrava Filozofická fakulta 2004. p. 256. ISBN 80-7042-676-4

MILLÁN, Carmen. BARTRINA, FRANCESCA. *The Routledge Handbook of Translation Studies*. Abingdon: Routledge, 2013. p. 571. ISBN 978-0-415-55967-6

MÜGLOVÁ, Daniela. *Komunikace, tlumočení, překlad aneb Proč spadla Babylonská věž*. Bratislava: Enigma, 2013. p. 324. ISBN 978-80-8133-025-4

SLUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, 1984. p. 101.

ZEHNALOVÁ, Jitka. MOLNÁR, Ondřej. KUBÁNEK Michal. *Interchange between Languages and Cultures: The Quest for Quality*. Oloumouc: Palacký University, 2016. p. 198. ISBN 978-80-244-5107-7

5.2 Sources électroniques

AIIC. Les modes d'interprétation. [En ligne] Disponible à <https://aiic.fr/les-modes-dinterpretation/> [Consulté le 1. 3. 2022]

ATENAO TEXT WORK, *Multilinguisme: Dans l'EU, les droits à la traduction et l'interprétation sont les défis de demain*. [En ligne]. Disponible à <https://www.atenao.com/blog/actualites/multilinguisme-droits-a-traduction/> [Consulté le 3.4.2022]

CORRECT, *Druhy tlumočení*. [En ligne] Disponible à <https://www.jc-correct.com/druhy-tlumoceni> [Consulté le 2. 3. 2022]

CPSL, *Aperçu de l'interprétation à distance*. [En ligne]. Disponible à <https://www.cpsl.com/fr/apercu-de-linterpretation-a-distance/> [Consulté le 3. 4. 2022]

EUROPEAN COMMISSION. Consecutive interpreting [En ligne] Disponible à https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/consecutive-interpreting_en [Consulté le 1. 3. 2022]

INTERPRETERS CALLIOPE. *Interprétation en langue des signes*. [En ligne]. Disponible à <https://www.calliope-interpreters.org/fr/services-d-interpretation/interpretation-en-langue-des-signes> [Consulté le 3. 4. 2022]

LIONBRIDGE, 5 différences clés entre interprétation et traduction [En ligne]. Disponible à <https://www.lionbridge.com/fr/blog/translation-localization/5-major-differences-interpretation-translation/> [Consulté le 18. 3. 2022]

PARLEMENT EUROPÉEN, *Le multilinguisme au Parlement européen*. [En ligne]. Disponible à <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/organisation-and-rules/multilingualism> [Consulté le 3. 4. 2022]

6 Résumé

6.1 En tchéque

Cílem této bakalářské práce je podat informace o teorii tlumočení, představit druhy tlumočení, se kterými je možné se setkat. Dalším cílem je vytvořit glosář pro tlumočníky a pro studenty cizích jazyků.

Teoretická část vysvětluje pojem tlumočení, popisuje, jaké vlastnosti by měl mít tlumočník, jaké jsou rozdíly mezi překladem a tlumočením. Dále představuje hlavní druhy tlumočení.

Praktická část je tvořena ze dvou glosářů, jeden se zabývá specifickými výrazy, které se vyskytují v textilním průmyslu. Ve druhém glosáři jsou vypsána základní slova, která se používají v komerční sféře. Dané výrazy a slovní spojení jsou vybrány z videí a z prezentací firem. Výraz následuje definice, která byla vyhledána v online slovnících.

Seznam videí a domovských stránek, které byly použity pro vytvoření glosáře, je uveden v příloze.

6.2 En français

L'objectif de ce mémoire de licence est de fournir des informations sur la théorie de l'interprétation, d'introduire les types d'interprétation qui peuvent être rencontrés. Un autre objectif est de créer un glossaire pour les interprètes et pour les étudiants en langues étrangères.

La partie théorique explique le concept d'interprétation, décrit les compétences qu'un interprète doit avoir, quelles sont les différences entre la traduction et l'interprétation. Elle présente également les principaux modes d'interprétation.

La partie pratique se compose de deux glossaires, dont l'un traite de termes spécifiques rencontrés dans l'industrie textile. Le deuxième glossaire répertorie les mots de base utilisés dans le domaine du commerce. Les termes et expressions donnés sont sélectionnés à partir de vidéos et de présentations d'entreprises. Le terme suit une définition qui a été recherchée dans des dictionnaires en ligne.

Une liste des vidéos et des pages d'accueil qui ont été utilisées pour créer le glossaire est incluse dans les annexes.

7 Annexes

7.1 Vidéos de site web Youtube

Alina Textiles https://www.youtube.com/watch?v=KFJZ4cUayAU
Armor-lux https://www.youtube.com/watch?v=TfLi_Kb4IKY
Atelier Tuffery https://www.youtube.com/watch?v=BET4dSpDki0
Brossaud Textiles https://www.youtube.com/watch?v=qgmN6XCTgDg
Causse Gantier https://www.youtube.com/watch?v=QsEofwIzAno
Comptoir de l'Hirondelle https://www.youtube.com/watch?v=MTZtXP1YoGI
Dior https://www.youtube.com/watch?v=pQ3TPrh-cX8
Dioza Lingerie https://www.youtube.com/watch?v=kIqPoU1BgIw
Garnier Thiebaut https://www.youtube.com/watch?v=V7NSEd07CFU
Charles Balsan https://www.youtube.com/watch?v=xbWjO9ic484
Jonas & Cie https://www.youtube.com/watch?v=j_ACIPFEdfc
Lemahieur https://www.youtube.com/watch?v=KELqCbk3-js
Matthieu Coquelin https://www.youtube.com/watch?v=GzYy8aT_2Vs
Noriske https://www.youtube.com/watch?v=DUN4kQtCQKg
Petit Bateau https://www.youtube.com/watch?v=T5HaeMvpuko
Service Madame https://www.youtube.com/watch?v=1SUMj4D58rY
Sylvie Facon https://www.youtube.com/watch?v=e4NQX_PG07g
UNIWAX https://www.youtube.com/watch?v=74YVqGY3KSg

7.2 Pages d'accueil d'entreprise

Aatise https://www.aatise.com/fr/nos-ateliers.html
Armand Thiery https://www.armandthiery.fr/fr/
Atelier Tuffery https://www.ateliertuffery.com/histoire-de-latelier-tuffery

Bibop & Lula https://www.bibop-et-lula.com/
La Fabrique Nomade https://lafabriquenomade.com/atelier-de-confection-textile/
Les Ateliers d'O3 https://les-ateliers-do3.jimdosite.com/
Les Fantaisies de Malou https://www.lesfantaisiesdemalou.fr/
Pause Café https://www.pausecafe.fr/la-marque
Pierre Frey https://www.pierrefrey.com/fr/page/savoir-faire-tissus